
551ème séance plénière

FSC Journal No 557, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION No 7/08
GUIDES DES MEILLEURES PRATIQUES CONCERNANT
LES STOCKS DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Réaffirmant son attachement à la mise en œuvre intégrale du Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles (FSC.DOC/1/03), dans lequel les États participants sont convenus d'envisager d'établir un guide des « meilleures pratiques » sur les techniques et procédures de destruction des munitions conventionnelles, des explosifs et des artifices et sur la gestion et la maîtrise des stocks,

Notant que ce guide porterait notamment sur les normes et les procédures pour la gestion et la maîtrise appropriées des stocks de munitions conventionnelles,

Rappelant les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux constitué par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 61/72 du 6 décembre 2006 pour étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des munitions conventionnelles et considérant la contribution que le Manuel pourrait apporter à ses travaux,

Appréciant le travail effectué par les États participants pour mener à bien cette tâche,

Décide :

- D'accueillir avec satisfaction l'élaboration du Guide des meilleures pratiques concernant la sécurité physique des stocks de munitions conventionnelles (FSC.DEL/56/08/Rev.2), qui contient notamment des recommandations générales et des conseils pratiques pour assurer la sécurité physique des stocks de munitions conventionnelles et exercer un devoir de diligence sur ces stocks, et d'en approuver la publication ;
- D'accueillir avec satisfaction l'élaboration du Guide des meilleures pratiques sur la destruction des munitions conventionnelles (FSC.DEL/59/08/Rev.1), qui contient notamment des recommandations générales et des conseils pratiques pour la destruction des munitions conventionnelles en excédent ou périmées, et d'en approuver la publication.